

répète, c'est au gouvernement et non pas à un simple député qu'incombe cette responsabilité. Si le député de York-Ouest (M. Fleming) et le député de York-Centre (M. Kaplan) nous avaient présenté une loi traduisant un changement total de philosophie de la part du gouvernement, notre parti les aurait appuyés entièrement car nous estimons que le logement est un droit social au Canada et que tout le monde a droit à un logement décent à un prix raisonnable. J'ai déjà pensé que c'était là la philosophie du gouvernement libéral, mais il n'en est rien. Apparemment, le député se préoccupe surtout d'opérer un changement de nom et le ministre d'État aux Affaires urbaines s'occupe davantage du rendement de l'argent que du logement.

Il y a une semaine de jours, le ministre prononçait un discours lors d'un forum sur la propriété, si c'est bien ainsi qu'on l'appelait. Il a déclaré: «Nous voulons vous en donner plus pour votre argent.» Il a prétendu que le budget contenait un certain nombre d'articles destinés à atteindre cet objectif. Mais aux dépens de qui? Aux dépens des gens à revenu modique et moyen du pays. Autrement dit, le logement doit être considéré comme une denrée qu'on peut se procurer au prix le plus élevé et moyennant un taux d'intérêt exorbitant. Telle est la philosophie du gouvernement. Les taux d'intérêt élevés, la diminution des mises en chantier et la spéculation foncière ne l'inquiètent nullement. Il s'incline devant les constructeurs, les spéculateurs et les promoteurs immobiliers.

Madame l'Orateur, vous avez certainement entendu le ministre d'État aux Affaires urbaines parler du Régime enregistré d'épargne—logement qui permettra aux jeunes gens de déduire \$1,000 chaque année de leur revenu imposable, et cela pendant dix ans, pour s'acheter une maison. Quel gros progrès! S'ils donnent \$10,000 en paiement initial sur l'achat d'une maison il leur restera une hypothèque de \$40,000 et, au bout de 25 ans, ils auront payé \$123,828.

Voilà ce qui les intéresse, madame l'Orateur. Peu leur importe qu'on change un nom. Ce qu'ils veulent c'est qu'on change de philosophie. Madame l'Orateur, vous avez sans doute également entendu parler de la subvention de \$500 pour ceux qui s'achètent leur première maison. Quand j'ai mis le ministre d'État au défi de me montrer des maisons à Toronto qui coûtent moins de \$44,000, tout ce qu'il a pu trouver a été des appartements en copropriété. Il demande aux jeunes d'élever une famille au 12^e étage d'un édifice en copropriété.

Il leur demande d'accepter une hypothèque de \$40,000 à 12 p. 100 qui leur coûtera en fin de compte \$123,828. Il leur dit que s'ils acceptent cette responsabilité, il leur donnera \$500, qu'il ne leur restera alors que \$123,328 à payer. N'est-ce pas là une réalisation dont on puisse être fier? Faut-il s'étonner que des députés de mon parti et des Canadiens à l'étendue du pays soient extrêmement déçus du gouvernement libéral et des efforts qu'il fait non pour s'attaquer aux vrais problèmes du logement, mais pour changer un simple nom. Qu'y a-t-il dans un nom? Ce que les hommes appellent une rose répandra son parfum même sous un autre nom, a dit Shakespeare.

Au cours des 30 dernières années, la SCHL s'est donnée un sens. Qu'a fait Habitat Canada? Que fera-t-il? Rien. S'attaquera-t-il à la crise du logement? Baissera-t-il les taux d'intérêt pour que les gens ordinaires puissent acheter une maison? Accélérera-t-il les travaux aux réserves foncières?

M. Kaplan: C'est la troisième fois que vous en parlez.

M. Gilbert: Améliorera-t-il la qualité des maisons? Jamais. Il ne fera que créer de la confusion et imposer des

Société centrale d'hypothèques et de logement

frais inutile. Par contre, il pourra faire voir l'absence de politique et de principes du gouvernement en matière d'habitation.

J'aimerais m'arrêter brièvement sur ce qu'a dit le ministre d'État chargé des Affaires urbaines au sujet des taux d'intérêt. Voici:

Nous voulons pouvoir aider encore plus de gens mais, vu toute la gamme des activités du gouvernement, il y a des limites quant aux sommes de deniers des contribuables qui peuvent y être consacrées. J'entends encourager encore davantage les investissements privés, ce qui est essentiel si nous devons continuer à assurer notre croissance.

● (1740)

Afin de dégager des capitaux hypothécaires des principales sources privées, nous avons l'intention de combler l'écart entre le taux d'intérêt minimum rentable pour les prêteurs privés et le taux maximum que peuvent payer les Canadiens à revenu modeste et moyen.

Le programme d'aide pour l'acquisition d'une maison prévoit des taux d'intérêt à environ 8 p. 100 et le ministre voudrait accroître le montant des fonds affectés à ce programme. Il ne veut pas dépenser plus d'argent du gouvernement; il veut plutôt attirer plus d'investisseurs privés. Il est prêt à dire à ces derniers et surtout aux institutions financières: «Si vous affectez des fonds au programme d'aide pour l'acquisition d'une maison, à 8 p. 100, nous allons faire l'appoint entre 8 p. 100 et le taux courant de 12 p. 100. Autrement dit, nous allons vous subventionner.»

C'est un principe d'entreprise privée que le ministre d'État chargé des Affaires urbaines va maintenant chercher à appliquer. Au lieu de baisser les taux d'intérêt, il cherche à les maintenir et à subventionner les investisseurs privés. C'est une honte et je m'oppose certainement au bill.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): Avant de donner la parole au secrétaire parlementaire, la présidence rappelle aux députés que l'objet du bill C-215 est de changer le nom de la Société centrale d'hypothèques et de logement. La présidence leur saurait gré de ne pas dépasser la portée du bill.

[Français]

M. Pierre De Bané (secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Madame le président, je pense que votre mise au point est très appropriée, étant donné les remarques des députés de Broadview et de Vancouver-Quadra (MM. Gilbert et Clarke) qui, tous deux, ont fait preuve non seulement d'un manque absolu de sincérité et d'une idiotie certaine au cours de leurs remarques, mais également de mauvaise foi. Le député de Broadview a été jusqu'à reprocher à son honorable collègue de prendre des initiatives, lui disant que seul le gouvernement peut le faire. Je trouve assez paradoxal qu'un député du Parlement...

[Traduction]

M. McKinnon: Madame le président, j'invoque le Règlement. Le secrétaire parlementaire fait-il appel au Règlement ou va-t-il parler du bill dont il se plaint que les autres ne parlent pas?

[Français]

M. De Bané: Madame le président, je ne suis pas du tout étonné des protestations de l'honorable député. Je me rends compte que j'ai frappé juste en disant que mes préopinants n'ont pas voulu traiter du sujet de ce débat.

Je tiens à répéter à l'honorable député qui essaie de m'interrompre que c'est à mon tour de parler, et je le fais franchement et sans détours comme ceux qui m'ont précédé.